"L'investissement éthique consiste à ajouter des critères extra-financiers (de nature sociétales, environnementales, etc) lorsque nous examinons l'opportunité d'investir dans la dette d'un état ou dans les actions/obligations d'une entreprise. Cette couche se rajoute à l'analyse des critères financiers. Nous nous distancions également des critères de moralité (par exemple pour investir dans les producteurs de produits contraceptifs) qui dépendent souvent de critères nationaux ou qui sont liés à une époque bien précise", souligne Laurence Roland (Réseau Financité).

"Nous publions chaque année un rapport sur l'investissement socialement responsable en Belgique (disponible librement sur le site www.financite.be), dans lequel nous passons au crible l'ensemble des fonds <u>qualifiés comme étant éthiques disponibles</u> auprès des différentes institutions financières", souligne Laurence Roland (Réseau Financité). "Et nous constatons à chaque fois que la différence est vraiment énorme entre les différents produits disponibles. Le problème est qu'il n'existe pas vraiment de norme éthique définie par la loi sur ce qui constitue un investissement socialement responsable (ISR). C'est un terme qui recouvre actuellement un peu tout et n'importe quoi".

Des projets visant à fixer la définition d'ISR ont déjà existé par le passe. "Mais à chaque fois, soit le gouvernement est tombé, soit le projet n'a pas pu être mené à son terme avant la fin de la législature", précise Laurence Roland (Réseau Financité). "C'est un travail qui devra être recommencé avec la nouvelle équipe à la tête du pays, car nous n'avons que peu de confiance dans la capacité du secteur bancaire à s'autoréguler dans ce domaine".

"Il existe depuis longtemps en Belgique un label éthique (appelé Ethibel) qui utilise des normes assez poussées. Le problème est que les banques ont petit à petit décidé d'internaliser ce service et de faire les contrôles en interne, avec pour conséquence une baisse de la transparence vers l'extérieur. En outre, pour bon nombre de gestionnaires, les services ISR sont aujourd'hui assurés à partir de l'étranger, par exemple à partir de Paris pour BNP Paribas Fortis ou à partir d'Amsterdam pour ING", constate Laurence Roland (Réseau Financité). "De sorte qu'ill n'y a aujourd'hui peu de transparence lus de visibilité pour les investisseurs qui cherchent à placer leur argent d'une manière éthique en investissant dans les produits éthiques proposés par les différents intermédiaires bancaires, à l'exception de la Banque Triodos (voir encadré)".

"Pour ce qui est des gestionnaires qui intègrent les processus ISR dans leur sélection de titre, ils est tout aussi difficile d'avoir une quelconque idée quant à la manière dont ces processus sont traduits dans la gestion des portefeuilles, ce qui conforte l'opacité du système", se désolée Laurence Roland (Réseau Financité). "Un de nos principaux critères est de savoir exactement où va l'argent investi, et ce sont des informations qui sont très difficiles à obtenir".

Encadré 2: Label sociétal de qualité

Lancé au milieu du mois d'octobre, le label Financité vise à donner des informations sur la destination de l'argent prêté dans les projets locaux. "Au-delà de la qualité éthique s fonds de placement, notre objectif était de savoir si l'argent placé aura une utilité sociale ou environnementale sur l'économie réelle. Dans un premier temps, nous nous sommes intéressés aux coopératives et aux ASBL qui ont fait un appel public à l'épargne", souligne Laurence Roland (Financité), avec neuf11 projets qui ont été sélectionnés jusqu'à présent comme répondant aux exigences de qualité du Réseau Financité. "Ce label constitue également une manière de donner plus de visibilité à des projets locaux de qualité. Notre but sera ensuite d'étendre cette analyste à l'ensemble des produits financiers disponibles en Belgique", souligne encore Laurence Roland, comme les comptes d'épargne, les comptes à terme, les produits d'asssurance-vie, les prêts, "voire même une action cotée en bourse si elle s'avère avoir un objectif social". Pour recevoir ce label, les produits devront financer des secteurs comme l'action sociale, la coopération Nord-Sud, la culture, l'éducation, l'environnement, la défense des droits de l'homme ou le développement local des territoires marginalisés.

Encadré 4: NewB

"Le Réseau Financité est un peu la cheville ouvrière derrière NewB", souligne Laurence Roland (Réseau Financité). "C'est une incarnation de notre vision sur la manière dont une institution bancaire devrait utiliser l'argent de ses clients. Le but de cette banque sera d'utiliser utilement l'argent de ses clients, et nous sommes NewB est d'ailleurs en train d'interroger les personnes qui ont décidé de devenir coopérateurs collaborateur de cette institution pour déterminer quelles seront les utilisations possibles de l'épargne qui sera allouée à cette banque". Pour autant, l'arrivée de NewB dans le paysage bancaire belge est encore loin d'être une réalité, notamment en raison des réticences des autorités de contrôle du secteur bancaire, dont la position publique est de viser notamment à une réduction du nombre de banques dans le pays. "Nous avons l'impression que l'objectif de la FSMA est de réduire le paysage bancaire à deux ou trois mégabanques, et de rendre donc le système encore plus sensible à un choc systémique. C'est une position qui est contraire à tout ce qui est ressortir de la crise bancaire, et s'oppose également aux évolutions constatées par les régulateurs à l'étranger, notamment aux Pays-Bas ou au Royaume-Uni. NewB reste toutefois un très beau projet qui répond à une demande du public, et nous avons dix personnes en interne qui travaillent exclusivement à l'aboutissement de ce projet. C'est la diversité du paysage bancaire qui assurera la stabilité du système financier, et il est nécessaire de pouvoir disposer de plusieurs types de banques".